

# Contribution à une compréhension ethnosociologique des arts de combat, sports de combat.

Régnier P., Héas S. & Bodin D.

U.F.R.A.P.S. de Rennes

Communication aux JORRESCAM, Toulon-La Garde, 2002

## Introduction

Les pratiques corporelles de combat semblent connaître depuis plusieurs années un regain d'intérêt au sein d'un grand nombre de disciplines scientifiques telles que la psychologie, la biomécanique, l'histoire, ou la sociologie qui sera développée ici. Parlebas propose, ainsi, une classification des activités sportives incluant les sports de combat (Parlebas, 1986). Clément, le premier, défriche le terrain en analysant la constitution des disciplines de combat en France de 1936 à 1980 (Clément, 1984, 1992). Il propose une distinction entre sports et arts de combat principalement axée sur la création ou non de catégories de poids. Audiffren et Crémieux contribuent pour leur part à une différenciation théorique bien marquée entre disciplines sportives et disciplines non sportives (Audiffren, Crémieux, 1996). Les arts martiaux et les sports de combat définissent deux pratiques sociales différentes. *Art martial* est « mal choisi » et contribue en quelques sortes à une incompréhension « chronique » de ce champ sportif. Ce terme est issu de la traduction anglaise d'un mot chinois, vraisemblablement « Wu Shu » ou plus anciennement « Wu Yi », dans les années 1930, introduit sans doute par les japonais en Europe. Désignant les traditions guerrières des pays d'Asie, ce terme a été, semble-t-il, utilisé abusivement. Le terme *d'art de combat* est plus large dans son acceptation que celui *d'art martial*.

Deux études réalisées respectivement en 2000 et 2001 utilisant, notamment, la « théorie civilisatrice » appliquée au sport par Elias et Dunning (Elias, 1973 ; Elias, Dunning, 1986) contribuent à une plus grande clarté par l'observation de la réalité locale et nationale. La première (Régnier, Héas, 2000) porte sur la pratique du Kung-fu à Rennes, et englobe l'ensemble des quatre clubs de la ville. La seconde (Régnier, De Queiroz, Léziart, 2001) s'intéresse à la place des silences dans la pratique des arts martiaux. Plusieurs types de pratiques « martiales » ont été rencontrés dans toute la France. Les travaux d'Elias et Dunning permettent tout d'abord de cadrer la définition d'Audiffren et Crémieux (1996), et y apportent une dimension supplémentaire. Les sports européens dans la société jouent un rôle de régulateur des affects au même titre que la musique ou le théâtre. Certaines pratiques de combat asiatiques importées après la révolution industrielle se sont largement institutionnalisées. D'autres demeurent marginales et confidentielles. Les pratiques de combat asiatiques subissent une « fédéralisation », voire une « reculturation » (Audiffren et Crémieux, 1996 ; Héas, El Ali, Régnier, 2000). L'étude du terrain permet de vérifier ces processus de construction en cours.

## Méthode

L'étude réalisée à partir des quatre structures de Kung-fu de Rennes concerne 55 pratiquants. Un questionnaire original, non validé, a été distribué aux élèves et enseignants de chaque club. Il est composé de 27 items, dont dix questions ouvertes et deux questions facultatives ; les réponses se font sur une échelle de type Lickert en quatre points, de tout à fait d'accord à pas du tout d'accord. Les réponses des pratiquants, experts ou non, permettent de déduire des éléments constitutifs des représentations sociales de ces pratiques corporelles particulières (Jodelet, 1995).

La seconde recherche analysant la place des silences dans la pratique des arts martiaux (2001) comporte huit entretiens de professeurs rennais. Huit autres entretiens, téléphoniques cette fois, ont été réalisés dans le reste de la France. Ces seize entretiens révèlent la variété de perceptions des pratiques par les enseignants eux-mêmes.

## Résultats

L'étude princeps permet de constater, effectivement, une réalité de la définition proposée par Audiffren et Crémieux (1996). Les différents clubs rencontrés présentent des modes de pratique tous différents. L'une des structures rencontrées propose soit une pratique compétitive, soit de type loisir.

Les trois autres proposent une pratique non compétitive, (une seule est fédérée et propose une pratique déclarée efficace). Les deux autres proposent une pratique efficace mais laissant transparaître une « recherche philosophique » (l'une est particulièrement confidentielle et concerne une petite dizaine de pratiquants).

La seconde recherche analyse un très grand nombre de pratiques différentes : Kung-fu, Judo, Karaté, Aïkido, Kendo, Tai Chi Chuan, Qwan Qi Do, Viet Vo Dao, etc. Ces pratiques de combat asiatiques sont différentes selon leur niveau de « fédéralisation », l'intérêt porté aux « traditions », à la pratique de « référence ». Au sein d'un même style « martial » apparaissent différents modes de pratique.

## Discussion

L'étude réalisée sur le Kung-fu de Rennes souligne la fédéralisation en cours (suivant la définition proposée par Audiffren et Crémieux, 1996). Elle semble, cependant, montrer une plus grande complexité de la réalité. La recherche plus large précise cette complexité. Les pratiques semblent de fait s'étendre sur un continuum regroupé en « arts de combat » allant des pratiques les plus hétérodoxes, les arts martiaux, aux pratiques plus orthodoxes, les sports de combat. Cette proposition de continuum est issue, donc, d'une perception du degré de fédéralisation de la pratique par ceux qui la font, les enseignants, ainsi que de la valeur donnée par les professeurs aux aspects « traditionnels » de leur pratique. Cette perception se traduit au sein des entretiens par le rapport entretenu avec les silences, la forme des sanctions que les professeurs disent donner à leurs élèves en cas de rupture des silences proposés, et sur les principes, les codes prévalant dans les structures dans lesquelles ils enseignent. On constate cependant la tendance suivante : plus la pratique est compétitive, plus les principes suivis sont ceux de la performance motrice et moins la recherche dite philosophique et l'efficacité réelle sont importantes. Comme le supposent Audiffren et Crémieux (1996), il semble bien que les pratiques se séparent entre arts martiaux et sports de combat, mais que cette séparation relève d'un processus complexe dû à la représentation sportive de certaines pratiques, aux valeurs propres à certaines enseignants, à l'écho local de certaines figures charismatiques, etc.

## Conclusion

Nos études de terrain semblent valider la définition d'Audiffren et Crémieux (1996), distinguant sports de combat en tant que pratiques compétitives et arts martiaux, entendues comme des pratiques plutôt non compétitives. Cependant, certaines pratiques apparaissent non fédérées, et certaines pratiques fédérées ne mettent pas forcément en avant la pratique compétitive comme aboutissement.

## Références

- Audiffren, M. & Crémieux, J. (1996). Arts martiaux, arts de défense ou arts de combat? In Y. Kerlirzin & G. Fouquet (Eds.), *Arts martiaux, sports de combat* (pp. 61 – 66). Paris : INSEP publications.
- Clément, JP. (1992). La constitution de l'espace des disciplines de combat en France : 1936 –1980. In P. Arnaud & Al. (Eds.), *Corps, Espace et Pratiques Sportives* (pp. 174 – 192). Strasbourg : Conseil scientifique de l'Université.
- Elias, N. & Dunning, E. (1986). *Sport et Civilisation. La Violence Maîtrisée*. Paris : Fayard.
- Héas, S, El Ali M. & Régnier P., (2000). « A.P.S. et auto-contrainte : essai de comparaison entre les relaxations, le kung fu et le marathon », colloque international Norbert ELIAS organisé par le C.E.R.P.P.E. (Rennes 2) et le C.R.A.P. (C.N.R.S./I.E.P.) : « Questions au Procès de civilisation », Rennes (France), octobre.
- Jodelet, (1995). Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie. In S. Moscovici (Ed.), *Psychologie Sociale* (p. 361). Paris : PUF.
- Parlebas (1986). *Eléments de Sociologie du Sport*. Paris : PUF.
- Régnier, P., Héas, S. (2000). Le Kung-fu Wushu à Rennes. Qui pratique et pourquoi ? *Mémoire de maîtrise, Université Rennes II, Laboratoire Sciences Humaines UFR STAPS*.

Régnier, P., De Queiroz, J. M., Léziart, Y. (2001). La place des silences dans la pratique des arts martiaux. *Mémoire de DEA, Université Rennes II, Laboratoire Sciences de l'Éducation.*



# PDF Editor